



**SOGERMA.** Tous les partis de gauche ont fait cause commune, hier soir, lors d'une réunion publique à Saint-Médard-en-Jalles. La salle était comble

# Une gauche remobilisée

Christian Grené

Ils étaient venus, ils étaient tous là. Elus et sympathisants d'une gauche plurielle que même François Mitterrand n'avait pas soudés aussi fortement en 1981. Tous réunis pour une même cause dans une salle dont le nom seul, malgré son exiguïté, était un symbole au regard du Carré des Jalles...

Du PCF au PS, en passant par le MRC, le PRG, la LCR et Lutte ouvrière, tous gens de gauche dont un orateur émit le vœu qu'elle soit aussi unie lors des échéances de 2007 et 2008 quand « il faudra bien se souvenir du sort réservé à la Sogerma ».

**Onde de choc.** Hôte des lieux, Serge Lamaison eut le bon goût de ne pas tirer la couverture à lui dans son discours introductif, sinon pour dénoncer le mauvais coup porté dont l'onde de choc a fini par se propager bien au-delà de Mérignac. Dans sa commune, bien sûr, où EADS est très solidement implanté (missiles balistiques et transport spatial), mais aussi au Haillan comme à Saint-Aubin-de-Médoc pour la sous-traitance.

L'édile local s'étant vite effacé, parole fut donnée à Michelle Iste pour le Comité de sauvegarde de la Sogerma : « La population est sous le choc, dit-elle d'emblée. Elle est stupéfaite, émue et en colère. Chez tous les commerçants, sur tous les lieux de travail, c'est



La gauche plurielle s'était réunie hier soir salle Pierre-Mendès-France pour dénoncer la fermeture de la Sogerma

PHOTO FABRIEN COTTEBEAU

« Pour faire déguerpir les forces de l'ordre, il suffit de menacer de mettre les réacteurs d'un Airbus en marche »

le premier sujet de conversation. Profitons-en : c'est le moment d'agir. C'est le moment de réagir... »

**Moteurs d'Airbus.** Tandis que vrombrissaient les moteurs d'avions au-dessus de la cité saint-médardaise, devaient siffler les oreilles du gouvernement à qui l'élu communautaire ne ménagea pas ses attaques. Pas plus que ne le firent Jean-Marie Benaben (LCR) et Alain Anziani dont les qualités de tribuns firent un tabac parmi l'auditoire.

Secrétaire fédéral du PS girondin, Alain Anziani n'eut pas de

mal à trouver les mots pour dénoncer les « maux d'une société gangrenée par le libéralisme sauvage », mais son succès ne dépassa pas celui obtenu par le « ligueur » parlant des salariés de la Sogerma. « Lundi, dit-il, ils ont inventé une façon de faire déguerpir les forces de l'ordre inédite, à ma connaissance, dans l'histoire du mouvement ouvrier. Il suffit pour ça de manifester avec un Airbus et de menacer de mettre ses réacteurs en marche. L'effet est immédiat et garanti. Nul doute que si vous persistez dans la lutte, nous trouverons ensemble d'autres méthodes de lutte aussi inédites pour obliger la direction d'EADS et des entreprises qui licencient à revenir sur leurs décisions et à maintenir les emplois. »

## Les Verts pour le boycott des convois A 380

Les élus verts girondins sont venus, hier matin, apporter leur soutien aux salariés de la Sogerma. L'occasion pour Noël Mamère, député maire de Begles, de critiquer « la brutalité et la soudaineté de l'annonce de la fermeture ». Les Verts dénoncent l'attitude d'EADS, « qui n'a fait preuve d'aucune anticipation et dont les stratégies industrielles douteuses ont mis en péril sa filiale ». Ils s'en sont pris également à l'attitude du gouvernement « qui s'est rendu complice de la fermeture du site. Il porte une lourde responsabilité, et en particulier son ministre de la Défense ».

« Nous demandons le maintien du site, car l'Etat et EADS ont



Noël Mamère et les Verts girondins face aux salariés

PHOTO B. B.

les moyens d'attribuer des charges à Mérignac. Cette volonté de fermeture est une brèche ouverte dans le pôle aéronautique de la région et l'effet domino est à craindre », a dit Gérard Chausset, élu mérignacais.

« Il faut avoir une réflexion sur la diversification industrielle du pôle », a ajouté Noël Mamère. Jean-Pierre Duffour, vice-président du Conseil régional, a souhaité « la solidarité de Midi-Pyrénées ».

Les Verts appellent les maires des communes se trouvant sur le trajet des convois Airbus à prendre des arrêtés pour interdire leur passage. Le prochain est annoncé pour le 12 juin.

### Réactions

#### CGT Ford

Le syndicat CGT de Ford Blanquefort affirme « sa solidarité avec les salariés et leurs organisations syndicales ».

« Encore une fois, poursuit-il, les salariés et leurs familles sont sacrifiés pour garantir les profits des actionnaires. Nous n'acceptons pas cette logique. Les profits de EADS se comptent en milliards d'euros, cet argent doit servir au maintien de l'emploi. »

Pour la CGT Ford, « il faut interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits qui touchent des subsides de l'Etat sous peine de réquisitions sans indemnités et de nationalisation ».

#### SUD Santé sociaux

Pour le syndicat SUD Santé sociaux de Gironde, lui aussi solidaire des salariés touchés, « ces licenciements sont intolérables de même que ceux qu'ont subis ou sont en train de subir les salariés de Solelectron, de Ford, de First Metal, de la Soferti... et les centaines de licenciements qui ont lieu quotidiennement en silence. »

Le syndicat précise que les salariés du secteur de la santé et du social sont aussi confrontés aux conséquences de la politique menée.

« Les budgets des hôpitaux publics sont en diminution, certains doivent envisager des fermetures de services et 23 000 emplois risquent de disparaître nationalement faute de financement. »

**SOGERMA.** L'UMP ne veut pas apparaître en retrait sur le dossier de la fermeture du site Sogerma de Mérignac, où la gauche critique le gouvernement

## L'UMP monte au créneau

Dans le film « Les Choristes », chacun a en mémoire la formule du surveillant général : « Action ! Réaction ! ». Chez Hugues Martin, c'est plutôt l'inverse. Après avoir condamné « la brutalité » avec laquelle EADS a annoncé la fermeture du site Sogerma de Mérignac, le député-maire de Bordeaux assure qu'il a pris les choses en main. « J'en ai jamais été inactif sur ce dossier », promet-il en évoquant ses interpellations successives auprès des ministres et du patron d'EADS, Noël Forgeard.

Être député UMP n'est pas forcément facile dans ce dossier où les élus de gauche pointent un index accusateur sur le gouvernement et le silence dans lequel il a accueilli la nouvelle, rompu hier soir par le Premier ministre. « La façon dont l'opposition mérignacaise s'est empressée de signer la motion que la majorité de gauche a proposée révèle une certaine gêne », souligne Alain Anziani, adjoint mérignacais et patron du PS girondin.

Hugues Martin lui-même, comme ses collègues Marie-Hélène des Esgaux ou Jean-François Régère, regrettent d'ailleurs « d'avoir appris la nouvelle par la presse ». Cet après-midi, le député-maire de Bordeaux va profiter de la séance hebdomadaire des questions au gouvernement pour interpellier ce dernier sur la Sogerma (1). « J'ai fait cette demande auprès de mon groupe qui a accepté, explique le député bordelais. Ce n'est pas à l'Assemblée nationale qu'on va trouver toutes les solutions car la question et la réponse doivent être brèves mais c'est aussi une façon d'obliger le gouvernement à se prononcer sans possibilité de se dérober. »

« **Le gouvernement n'est pas responsable** ». La question de cet après-midi s'adressera au Premier ministre mais c'est sans doute Jean-Louis Borloo ou Gérard Larcher, au titre du Travail, ou François Loos, au titre de l'Industrie, qui répondront au député-maire de Bordeaux. Hier soir, Dominique de Villepin a tenu à faire savoir que le dossier Sogerma « était un sujet de préoccupation majeure pour le gouvernement ». « Comme quoi, ça sert quand même un parlementai-



Ambiance étrange hier dans le vaste établissement de la Sogerma

PHOTO LAURENT THELLET

### Le PCF réclame un conseil de CUB extraordinaire

Le groupe communiste qui, à plusieurs reprises, a attiré l'attention des élus communautaires sur le sort de la Sogerma, demande à Alain Rousset l'organisation d'un conseil de communauté extraordinaire.

« La fermeture de la Sogerma est une catastrophe humaine, industrielle, économique pour l'ensemble de notre région, notre département, notre agglomération », affirme Max Guichard, président du groupe PCF à la CUB. « Nous ne nous résignons pas face à de telles décisions, car nous sa-

vons qu'elles peuvent être remises en cause, à condition que le pouvoir politique impose une autre logique de gestion économique. »

De son côté, Claude Mellier, présidente de l'Association départementale des élus communistes et républicains, réclame la tenue d'« un Conseil régional extraordinaire » et souhaite l'intervention du ministre de l'Économie, Thierry Breton, pour « empêcher la Région Aquitaine d'être sinistrée comme le fut la Lorraine avec la sidérurgie ».

pour un pôle de compétitivité commun sur ce thème de l'aéronautique et du spatial.

Le maire de Bordeaux accueille en revanche avec scepticisme

la tenue d'un conseil de Communauté urbaine extraordinaire, entièrement consacré à la Sogerma, une idée proposée par le groupe communiste (lire ci-contre). « Ca sera uniquement l'occasion pour la gauche de cogner sur le gouvernement qui n'est quand même pas responsable de cette situation puisqu'il n'est qu'actionnaire à hauteur de 15 % ».

Mais Hugues Martin souhaite quand même que cet actionnaire se manifeste fermement auprès de la direction d'EADS. Une rencontre entre les ministres concernés et Noël Forgeard, patron d'EADS, doit d'ailleurs se dérouler très prochainement.

: B. L.

(1) Michel Sainte-Marie, député-maire PS de Mérignac, et Alain Bocquet, président du groupe PCF à l'Assemblée nationale, poseront également une question au gouvernement sur le dossier

Lire également pages 1-2 et 1-3.

### Gérard Chausset pour « la désobéissance civile »

« Nous devons agir de deux façons, estime Gérard Chausset, vice-président Vert de la CUB et adjoint au maire de Mérignac. La première, il faut d'abord aujourd'hui éteindre l'incendie, exiger que l'Aquitaine retrouve la monnaie de sa pièce.

« Cette région ne peut être qu'un territoire de passage, route à grand gabarit pour l'A 380, sans

parler du grand contournement. La décision est politique, sinon à quoi cela sert de conserver 15 % d'action dans EADS ?

« Le site doit être conservé, la maintenance aéronautique doit vivre. La désobéissance civile est peut-être une alternative, la route à grand gabarit doit être interdite à l'A 380 au motif de trouble à l'ordre public ! »

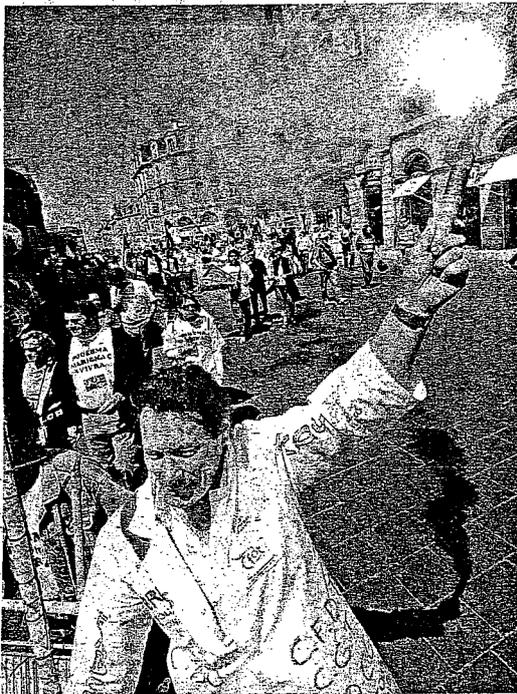
**SOGERMA.** Politiques et syndicalistes ont montré que Mérignac tenait à l'entreprise, sans dissimuler amertume et déception. Ni leurs craintes pour l'avenir des sous-traitants et des secteurs connexes

## Combatifs mais sceptiques

Hélène Rouquette-Valeins

«**N**ous, Villepin, on l'aurait mis dans un réacteur et renvoyé à Matignon ! » Retraité de chez Dassault, Georges Gili est venu avec ses anciens copains devant le Pin-Galant, à Mérignac, participer à l'opération « Mérignac ville en colère, ville solidaire ». Cégéliste, Georges a connu toutes les batailles syndicales à l'époque où le développement de l'aéronautique était la grande affaire de la Gironde. Aujourd'hui, il doute des promesses du Premier ministre et de la volonté d'EADS. Et il n'est pas le seul. Tous ceux qui vont prendre tour à tour le micro dénoncent la brutalité économique de la décision, l'irresponsabilité du gouvernement, l'exclusion des salariés du débat et expriment leur crainte de voir les pôles industriels laisser la place à un territoire voué seulement au tourisme et réservé aux retraités.

« **Petits Poucets** ». Le représentant de l'intersyndicale estime qu'EADS ne porte pas vraiment de perspective de réindustrialisation. Alain Anziani, adjoint aux affaires économiques du maire de Mérignac, Michel Sainte-Ma-



Hier à Bordeaux. « Un combat contre une économie dont nous ne voulons pas » PHOTO GUILLAUME BONNAUD

rie, qui, présent, lui a laissé la parole, dénonce « cette décision prise depuis Amsterdam » et qui va faire tomber tout un pan de l'industrie aéronautique. « Vous représentez, assure-t-il aux salariés de la Sogerma, « un combat contre une économie dont nous ne voulons pas ». Et il se dit certain que « si l'Etat le veut, EADS reculera. » Des « milliers de Petits Poucets » sauront, d'après lui, convaincre l'ogre qu'ils ne veulent pas être mangés. L'opposition de droite à la majorité PS du Conseil municipal s'exprimera, comme celle de gauche d'ailleurs. La première par le biais de l'UDF Thierry Millet, qui fait des employés de la Sogerma « le symbole de la brutalité de la société ». La seconde par la voix de Lutte ouvrière fustigeant les profits, les patrons et la précarisation.

**Effet domino.** Au gré des interventions, il sera aussi question de l'excellente santé d'EADS dont les bénéfices atteignent 1,7 milliard d'euros, des choix désastreux de ses dirigeants qui « présentent la facture à l'Etat et aux salariés », de la « suppression d'un patrimoine mérignacais » dénoncé par le Vert Gérard Chausset, de Guy Drut amnistié alors que « Chirac court tou-

jours », de l'attitude de Noël Forgeard, PDG d'EADS, assimilable au titre de film « Prends l'oseille et tire-toi ! ». La plupart des orateurs se sont aussi préoccupés du sort des sous-traitants (110 entreprises représentant plus de 4 000 salariés), de l'avenir du pôle de compétitivité Aerospace Valley, pourtant labellisé par l'Etat.

Les plus didactiques ont énuméré les solutions possibles pour le maintien de l'emploi sur le site et les risques d'effet « domino » de la suppression de la Sogerma sur d'autres secteurs aquitains que la CGT estime à 5 000 emplois de plus perdus, sans compter l'effet de fermeture supplémentaire de débouchés aux chômeurs et aux futurs salariés.

D'où le slogan souvent repris : « Nous sommes tous des Sogerma ». Les manifestants ont voulu le montrer en faisant le tour du marché en plein air de Mérignac. Sur leur trajet, peu de rideaux étaient baissés, la plupart des commerces ayant été remplacés par des banques. Ces mêmes banques qui n'ont pas dû hésiter durant des années à offrir aux employés de la Sogerma des crédits immobiliers.

**SOGERMA.** L'économiste Elie Cohen évoque le rôle ambigu de l'État et ses limites d'intervention

# « Le gouvernement mène-t-il une action cohérente ? »

## Bio express

### Elie Cohen

Elie Cohen est directeur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Diplôme lauréat de l'IEP de Paris, section économique et financière, membre du Conseil d'analyse économique auprès du gouvernement depuis 1997, il est spécialisé dans les questions d'économie industrielle, internationale, et de politiques publiques. Parmi ses nombreux ouvrages, citons, dans les plus récents : « Le Nouvel Âge du capitalisme » (Fayard, 2005) ou encore : « L'Ordre économique mondial : essai sur les autorités de régulation » (Fayard, 2001, prix du livre européen d'économie).



Rectifié par  
Olivier Plagnol

« Sud Ouest Dimanche ». Que vous inspire le dossier Sogerma ?

**Elie Cohen.** Ce qui me frappe, c'est l'impréparation et la brutalité de la décision. La situation de l'entreprise ne s'est pas dégradée du jour au lendemain. Certaines pertes d'activité allaient obligatoirement avoir un impact sur le plan de charges et l'emploi. Il était donc de la responsabilité de l'entreprise de l'anticiper. Cela fait des années que la Sogerma est en difficulté. Le management actuel n'a pas su, voulu ou pu redresser la situation.

► **Comment analysez-vous le rôle du gouvernement dans cette affaire ?**

L'État a plusieurs casquettes dans ce dossier. La question qui se pose est de savoir si l'action du gouvernement est cohérente ? En tant que client, il est l'un des responsables de l'affaiblissement du plan de charges de l'entreprise. A la fois donneur d'ordre et actionnaire d'EADS, comment l'État peut-il se montrer surpris par la décision de fermeture ? Il avait plusieurs raisons de connaître à l'avance cette décision et donc de l'anticiper en initiant une action coordonnée sur le terrain. Le côté



Mérignac, le 23 mai. En visite à la Sogerma, Dominique de Villepin a déclaré que le site avait, selon lui, un avenir industriel

PHOTO GUILLAUME BONNALD

spectaculaire d'un Premier ministre qui débarque sur le site et dit aux salariés « je suis avec vous » a quelque chose d'insupportable. Soit il a vraiment découvert cette affaire et il faut alors se poser des questions sur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental, soit il savait et, dans ce cas-là, son attitude est d'un parfait cynisme. Une chose est sûre : l'État était au courant des problèmes de la Sogerma. Au sein d'EADS, on discute depuis des années de l'avenir de cette filiale. C'est un secret de Polichinelle.

► **Quelle est la responsabilité de l'État face à des décisions de licenciements massifs ou de fermetures de sites ? Que doit-il ou peut-il faire ?**

La responsabilité de l'État est de susciter de la croissance par son action économique générale et, notamment sur les grands bassins d'emplois, de générer un renouvellement du tissu économique. Exemple : lorsqu'il promet

des pôles de compétitivité, l'État est dans son rôle de développement. Ça, c'est pour la dimension croissance. Mais il y a aussi la dimension restructuration. Lorsque des entreprises doivent fermer, son rôle est d'aider à la reconversion des personnels.

Dans une économie libérale, les deux responsabilités de l'État sont donc de créer un environnement favorable à l'activité économique et d'accompagner ceux qui connaissent des problèmes de reconversion. Mais l'État n'a ni la capacité ni la légitimité pour obliger EADS ou toute autre entreprise privée à maintenir une activité durablement déficitaire. Il ne peut s'immiscer dans le fonctionnement et la gestion au quotidien de l'entreprise.

► **Cette affaire renvoie à la question des aides publiques aux entreprises, de plus en plus critiquées. Doit-on introduire des clauses de remboursement en cas de délocalisation ou de licenciements ?**

Il y a plusieurs types d'aides publiques. Certaines entrent dans une stratégie d'attractivité. Dans un contexte de mondialisation, les espaces territoriaux sont en concurrence et les régions ou les pays font la danse de ventre pour séduire les investisseurs baladeurs.

Un exemple : Toyota a le projet d'implanter une usine en Europe, et ce sont vingt-cinq pays qui sont en train de se battre pour localiser cette activité sur leur territoire. Personnellement, je suis favorable à une « conditionnalité » forte de ces aides et à une relation contractuelle : on octroie des aides sur la base d'un « business plan » prévoyant tant d'emplois, avec telle pérennité, à tel horizon. Car il n'y a aucune raison de favoriser les écumeurs de primes.

► **Des conditions trop contraignantes pourraient néanmoins avoir un effet négatif sur l'attractivité de la France...**

Il faut savoir ce que l'on veut. On

peut se dire que le projet Toyota étant probablement la dernière opportunité de voir une grande usine automobile s'installer en France, cela vaut le coup d'investir, mais on peut aussi penser qu'il est plus judicieux d'utiliser cet argent dans la recherche ou le développement de projets industriels. Ces choix stratégiques sont de la responsabilité du politique. Mais, dans chaque choix, il existe des contraintes, des risques, des avantages et des inconvénients.

► **Le gouvernement doit-il, selon vous, concentrer son action sur la défense des emplois menacés ou bien sur la création de nouveaux emplois ?**

Il doit agir dans les deux directions, sachant qu'il est beaucoup plus coûteux de créer des emplois à partir de zéro que de consolider des emplois qui sont momentanément en difficulté. Il faut surtout éviter d'aider des emplois pour lesquels il n'y a aucun avenir industriel, ainsi que des entreprises privées de perspective de croissance.

En revanche, l'aide publique est utile lorsqu'il existe un vrai potentiel de développement, malgré des difficultés transitoires. J'étais, par exemple, favorable au soutien à Alstom. L'État a eu raison d'affronter Bruxelles pour défendre cette entreprise, pourtant au bord de la faillite, et d'y investir des capitaux publics, car Alstom possède une vraie compétence et des chances raisonnables de redressement.

Je le répète, il n'y a rien de pire que d'engloutir des fonds dans une entreprise qui n'a aucune chance de survie économique.

**EADS.** La vente de stock-options par le coprésident du groupe et son entourage soulève questions et doutes. Comment Noël Forgeard pouvait-il ne pas savoir que le programme A380 était plombé ?

# Les dirigeants sur la sellette

• Bernard Broustet

**S**i Noël Forgeard ne soupçonnait pas l'ampleur des difficultés de l'A380, il a péché dans son rôle de coprésident d'EADS. S'il en avait une idée, il a commis une faute en exerçant ses stock-options, alors que l'action était quasiment à son plus haut. Et la question se pose, à peu de choses près, dans les mêmes termes pour deux des principaux actionnaires du groupe franco-germano-espagnol : Lagardère et Daimler-Chrysler (Mercedes, etc.). Car chacun d'eux s'est délesté de 7,5 % des actions du conglomérat aéronautique alors que le titre se portait encore très bien. Les actions de Noël Forgeard, de ses enfants et du groupe Lagardère ont été cédées à des prix égaux ou supérieurs à 32 euros (1) alors que l'action s'échangeait hier aux alentours de 20 euros.

**Action dopée.** Comme tout cours de Bourse, celui d'EADS reflète en partie les bonnes ou mauvaises nouvelles portées à la connaissance des investisseurs. Au cours des exercices 2002 et 2003, encore plombés par les séquences du 11 Septembre, l'action ne dépasse pas 20 euros. En 2004, elle grimpe jusqu'à 25. En octobre 2005, elle finira aux alentours de 33, après avoir coté 30 à la fin de l'été. Le premier vol réussi de l'A380, l'avalanche de commandes de « petits » Airbus (A320, etc.), et le lancement de l'A350 ont contribué à la doper.

C'est à la rentrée 2005 qu'Arnaud Lagardère, patron du conglomérat du même nom, a décidé de vendre la moitié des titres que détenait son groupe dans EADS. Pour des raisons présentées comme formelles, juridiques et politiques, l'affaire n'a pu se réaliser que début avril, alors qu'entre-temps l'action avait encore grimpé de 2 euros. Une quinzaine de jours plus tôt, la famille Forgeard s'était également délestée d'un énorme paquet d'actions.



Forgeard et Lagardère. Les deux patrons ont vendu des actions du conglomérat aéronautique alors que le titre se portait encore très bien. PHOTO AFP

## Le palmarès des plus-values exorbitantes

Avec 3,4 millions d'euros, Noël Forgeard arrive au quatrième rang des patrons français qui ont encaissé les plus grosses plus-values de stock-options en 2005-2006. Selon un palmarès de « L'Expansion », Daniel Bouton, PDG de la banque Société générale, est en tête avec plus de 5 millions d'euros, devant Franck Riboud, PDG du groupe alimentaire Danone (4,6 millions), et Thierry Desmaret,

PDG du groupe pétrolier Total (4,4 millions). Si l'on considère les plus-values potentielles détenues par les patrons français, c'est Antoine Zacharias, ancien président du groupe Vinci, qui arrive en tête avec plus de 173 millions d'euros. C'est aussi lui qui a reçu la plus grosse rémunération en 2005 avec 16,5 millions, devant Jean-Marc Espalioux, ancien PDG du groupe Accor, avec

13,6 millions d'euros (dont 9 à 12 millions de prime de départ), Lindsay Owen Jones, président du groupe L'Oréal (7,4 millions), et Bernard Amault (4 millions). Ces sommes exorbitantes sont à rapprocher des hausses spectaculaires de certaines rémunérations du CAC 40 l'an dernier : + 43 % pour le président de Suez, Gérard Mestrallet, + 79 % pour celui de Véolia, Henri Proglio.

**Bonne foi ou pas.** Noël Forgeard et Arnaud Lagardère affirment qu'ils ne prévoyaient pas, à l'époque, le report du calendrier de livraisons de l'A380. Arnaud Lagardère déclarait hier au « Monde » que, jusqu'en mai, le patron d'Airbus, Gustav Humbert, avait exclu, en conseil d'administration d'EADS, tout nouveau décalage de livraisons. Il confirmait ainsi les propos tenus par Noël Forgeard le 8 mars lors de la conférence de presse annuelle du groupe, au cours de laquelle des

résultats records avaient été annoncés. Interrogé précisément par la presse sur l'A380, le coprésident du groupe avait tenu des propos optimistes.

Sans mettre forcément en doute a priori leur bonne foi, on peut tout de même s'étonner que les dirigeants suprêmes n'aient pas été plus curieux ou plus vigilants. Et ce d'autant plus que Noël Forgeard, PDG d'Airbus jusqu'à l'an dernier, ne manquait pas de sources directes chez l'avionneur.

**Des dignotants.** En tout cas, dès fin 2005-début 2006, les dignotants s'étaient multipliés (« Sud Ouest » du 7 mars). Un millier au moins de salariés supplémentaires avaient été dépêchés vers Toulouse pour procéder aux innombrables modifications à opérer sur les divers tronçons de l'appareil, notamment sur ceux qui avaient été livrés par l'usine de Hambourg. Et le rythme des convois de sous-ensembles vers la Ville rose avait été ralenti, pour totalement s'interrompre ces

### Réactions

**PS et PC.** Le Parti socialiste et le Parti communiste français ont demandé jeudi au gouvernement de faire « toute la lumière » sur la nouvelle affaire EADS, concernant les ventes d'actions. « Les petits arrangements entre amis, les manipulations et la recherche du profit à tout prix sont à l'origine de cette situation inadmissible et dangereuse », estime le PS qui apporte « son soutien » aux salariés du groupe.

**Actionnaires minoritaires.** L'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam) française souhaite que les autorités boursières ouvrent une « enquête ». Pour sa présidente, Colette Neuville, cette vente « n'a pas l'air de pouvoir être une coïncidence ».

derniers mois. Et on est obligé de conclure qu'ou bien le mécanisme de remontée d'informations vers les dirigeants d'EADS et ses actionnaires n'a pas fonctionné, ou bien que Noël Forgeard n'a pas révélé des problèmes dont il avait connaissance, et qui étaient un secret de Polichinelle à Toulouse. Dans les deux cas, il y a eu, pour employer le vocabulaire à la mode, de graves problèmes de « gouvernance ». Et il paraît a priori difficilement imaginable que des conséquences n'en soient pas tirées par les actionnaires. Arnaud Lagardère a déclaré hier à ce propos qu'il « ne voulait pas surréagir et faire tomber des têtes pour faire plaisir au marché ». Reste à savoir si la confiance des salariés du groupe et des investisseurs peut être restaurée sans mesure de ce type.

(1) La plus-value réalisée par Noël Forgeard sur ses stock-options atteint 2,5 millions. Le produit des ventes de titres effectuées à la même période par ses enfants est de 4,15 millions. Jean-Paul Gut et François Auque ont réalisé pour leur part, avec leurs stock-options, des plus-values respectives de 1,15 million et de 365 000 euros.

## Alain Etchegoyen : « L'entreprise est vulnérabilisée »

« **Sud Ouest** ». Peut-on appliquer aux dirigeants des grands groupes la remarque prêtée à Al Capone : « Le capitalisme, c'est le racket légitime organisé par la classe dominante » ?

► **Alain Etchegoyen.** Si les faits sont avérés, c'est terrible. L'accumulation des mauvais exemples va encore accroître la crise de confiance. On mesure le néant des discours sur la transparence. C'est aussi une situation très gênante pour le président de la République, qui a imposé son ami Forgeard, contre Camus, à la tête d'EADS.

► **On parle d'entreprises citoyennes. Mais que doivent être les chefs d'entreprise citoyens ?**

Effectivement, sur le site Internet d'EADS, il y a tout un développement sur la responsabilité sociale de l'entreprise. Après Clearstream — mais il faut attendre de penser que Gergorin est le numéro deux d'EADS —, la Sogerna, cela fait beaucoup.

► **Cette affaire Forgeard, succédant à celle de Vinci et d'autres, ne risque-t-elle pas d'aggraver le divorce entre l'élite économique et le reste des Français ?**

Deux choses m'inquiètent. L'avenir d'EADS d'abord. L'image de cette entreprise prestigieuse, que nous citons sans cesse en exemple pour valoriser le savoir-faire français, va être entamée. Ensuite, les chefs d'entreprise pâtissent tous des quelques cas mé-

diatisés qui indignent l'opinion. Le Medef a un gros travail à faire pour rétablir la relation entre le profit et le risque. Quand Attac parle d'insécurité sociale pour les salariés et de sécurité sociale pour les dirigeants, le discours prend : entre stock-options injustifiées, parachutes dorés même en cas d'échec, dividendes distribués même en cas de pertes et revenus exorbitants, l'entreprise est vulnérabilisée. C'est très injuste pour les milliers de chefs d'entreprise qui risquent leur patrimoine pour leur entreprise.

► **Comment garantir l'égalité des actionnaires ?**

Nous sommes dans un pays de liberté. Un homme libre peut toujours agir bien ou mal. Il faut évi-

ter des systèmes inquisitoires ou le jusqu'au-boutisme de la transparence qui peut transformer notre société en société policière. Les informations sont sorties, c'est le principal. Evitons de punir tout le monde pour quelques-uns qui fautaient.

► **D'après l'institut américain GlobeScan, un Français sur trois seulement serait favorable à l'économie de marché. Y a-t-il, selon vous, un lien ?**

Où, parce que pour les Français, il n'existe pas de distinction entre capitalisme et économie de marché. Or, il existe des entreprises coopératives ou mutualistes qui réussissent très bien dans l'économie de marché (Crédit agricole, Groupama, etc.).

► **Les sommes astronomiques perçues par certains patrons sont-elles de nature à faire changer les Français sur le type de régime économique dans lequel nous vivons ?**

Je suis favorable à la responsabilisation des administrateurs, notamment pour les membres du comité d'audit ou du comité des rémunérations. Il vaut mieux responsabiliser (c'est-à-dire récompenser ou punir) que de mettre en place des procédures lourdes, dangereuses et policières.

► **Recueilli par**  
Hélène Rouquette-Valeins

Alain Etchegoyen est philosophe et ex-commissaire au plan.